

MORALE IM 17

10:20 L'instruction morale à l'école

■ Instruction civique et morale à l'école

L'instruction morale

L'instruction morale conduit l'élève « à réfléchir sur les problèmes concrets posés par sa vie d'écolier et, par lui-même, de prendre conscience de manière plus explicite des fondements même de la morale : les liens qui existent entre la liberté personnelle et les contraintes de la vie sociale, la responsabilité de ses actes ou de son comportement, le respect des valeurs partagées, l'importance de la politesse et du respect d'autrui. »

DEMARCHE PEDAGOGIQUE dans l'école du CP au CM2

- Jour 1 : - Écrire la phrase au tableau.
- Demander aux enfants de la commenter.
- Copie sur le cahier journal (belle écriture)
- Jour 2 : - Organiser un débat sur la portée de cette phrase dans la vie courante de l'élève.
- Le maître apporte des éléments de réponse (exemples) et de recadrage.
- Jour 3 : - Élaboration d'une courte synthèse qui sert d'explication pour les enfants.
- Faire recopier cette synthèse sur un « livret » de morale.(1 ligne)
- Jour 4 : - Mémorisation orale.
- Exercice de dictée (autodictée ?) ou de récitation

La phrase de la semaine

IM 17 « *La tolérance est mère de la paix.* »

Citation de Charles Nodier - Dictionnaire universel de la Langue française - 1823.

EXPLICATION ORALE : Être tolérant, c'est accepter les différences des autres. Même si les autres gens ne pensent pas comme vous ou ne s'habillent pas de la même façon, il ne faut pas leur en vouloir. Chacun a le droit d'avoir ses idées, sa façon de vivre, sa couleur, ses origines... Si on n'accepte pas cela, on entre en conflit ou en guerre avec beaucoup de monde et ce n'est pas souhaitable...

Trace écrite au tableau en fin de semaine :

Pour rester en paix avec ses voisins, les autres pays ou les gens que l'on rencontre, il faut les accepter tels qu'ils sont. Il faut savoir accepter les différences des autres. Cela permet de mieux vivre ensemble, en bonne intelligence, en bonne compréhension.